

Rencontres normandes du développement durable - synthèse des ateliers

Atelier n° 5	Construire des synergies territoriales du régional au local, regards croisés des régions bocagères Grand-Ouest
---------------------	---

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>structure</i>
Animateur	CREMADES	Caroline	
Secrétaire	CROCHET	Maëlane	Université de Caen -Normandie
Intervenant 1	LE BEGUEC GOEDTGHELUCK	Maëlig Karl	Communauté de commune du Pays de Falaise
Intervenant 2	RAMON	Evelyne	CPIE 61
Intervenant 3	SBILE	Florence	Responsable aménagement Parc naturel régional du Perche

ODD concernés

4 - Éducation de qualité
8 - Travail décent et croissance économique
11 - Villes et communautés durables
13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
15 - Vie terrestre

Contenus des témoignages des intervenants

Mise en contexte de l'état des haies par Caroline CREMADES animatrice de cet atelier avant de laisser la parole aux intervenants pour différents projets de synergie.

Karl GOEDTGHELUCK a présenté le projet de développement bois énergie local issu de gestion durable des haies bocagères. Il a développé l'étude de faisabilité du projet, son financement, les paramètres pris en compte pour la mise en place du projet ainsi que le volet "éduquer et sensibiliser la population".

Evelyne RAMON a présenté le recrutement d'ambassadeurs du bocage afin d'intégrer les citoyens sur la protection des haies et la sensibilisation des scolaires. Le but est de donner des outils pour former aux différents aspects du bocage, réglementation, valorisation et plantation. Chaque ambassadeur est accompagné, une charte lui est délivrée ainsi qu'un mémo avec le contexte, les missions, comment tout s'organise ainsi que les contacts en cas de besoin.

Florence SBILE a présenté les actions liées aux aménagements du parc naturel régional du Perche. Après avoir illustré le contexte lié à l'état des haies, les pertes au fil des années ainsi que les kilomètres plantés. Elle développe le programme de plantation de haie, la création d'un guide juridique, ainsi que les détails de sa

mise en place. Elle développe également la question des financements obtenus pour mettre à bien ce programme. Lors de cette intervention, la stratégie et les critères utilisés pour définir les secteurs de plantation prioritaires sont expliqués. Elle souligne par ailleurs, l'importance d'une communication « dédiée. »

Maëlig LE BEGUEC, présente le programme Breizh Bocage, une puissance publique au sein du bocage. Elle précise la manière dont les porteurs du projet se mobilisent et de quelle manière le programme est articulé et financé.

Quelques faits et exemples illustratifs (chiffres, données, anecdotes, etc.)

23 500 km de haies arrachées ce qui représente 2 fois plus de haies arrachées qu'en 2017 malgré la mobilisation.

L'atout des haies : elles protègent les ressources en eau, ont un effet brise vent...

Même lorsque les haies sont protégées par les documents d'urbanisme, leur disparition reste à déplorer. Pour cause, toutes les haies ne sont pas encore référencées en totalité.

Principales problématiques ou faits soulevés

« La haie est née d'une raison économique et mourra d'une raison sociale. »

« La haie a été plantée pour mettre en valeur des terres qui ne valaient rien puis, quand elle a pris de la valeur, on lui a reproché de prendre trop de place. »

- Appel à développer des formations sur le rôle de la haie en lycée agricole.
- Appel à interdire l'arrachage de haie, en l'inscrivant clairement dans les documents d'urbanisme.
- Mise en évidence d'une pensée manifestée par certains agriculteurs qui pensent que la haie est un obstacle au bon rendement de leur terre. En effet, l'agriculteur ne verra les bénéfices d'une nouvelle haie plantée qu'au bout de 10 ans. Mais cela pourrait sauver son exploitation lorsque le climat aura lui aussi évolué en le protégeant des inondations et des sécheresses.

Points mis en débat ou questions posées par les participants dans la salle

- Questions posées sur le bois-énergie qui est une ressource qui est encore perçue comme chère.
- De quelle manière les élus s'engagent-ils dans la filière bois énergie ?
- Comment les différents acteurs se partagent-ils la filière ?
- Comment est envisagée la gouvernance de la filière bois énergie à chaque échelle ?
- Est-ce que les ambassadeurs ont des objectifs précis ?

Points de consensus

- Référencer les haies dans les documents d'urbanisme
- Simplifier la communication, aider le grand public à comprendre les réglementations de manière proactive

4 idées fortes de l'atelier

- Échanger à l'échelle du grand ouest
- Coordonner les comités financiers
- Simplifier la communication, aider le grand public à comprendre les réglementations de manière proactive
- Manque de concertation avec les communautés de communes pour la protection de la haie dans le document d'urbanisme. Il faut se baser sur les territoires, les intercommunalités et les élus locaux